



Année 2024-2025
INTENDANCE
FICHE DE RENSEIGNEMENTS

REGIME

Les élèves peuvent être internes, demi-pensionnaires, externes ou internes - externés

Conformément au règlement intérieur, aucun changement de régime n'est accepté en cours de trimestre.

Tout changement de régime pour le trimestre suivant doit être formulé par lettre de la famille 15 jours avant la fin du trimestre (31 Décembre, 31 Mars)

TARIFS D'HEBERGEMENT/RESTAURATION ET FRAIS DE SCOLARITE

Une année scolaire est constituée de 36 semaines (1^{er} trimestre : 14 semaines, 2^{ème} trimestre : 12 semaines et 3^{ème} trimestre : 10 semaines).

Tarifs forfaitaires appliqués **pour 2024-2025** et payables en 3 ou 9 termes (selon l'adhésion au prélèvement automatique)

	Année scolaire	1^{er} trimestre	2^{ème} trimestre	3^{ème} trimestre
Pension	1 583.25 €	615.91 €	527.64 €	439.70 €
Demi-Pension	550.00 €	214.50 €	183.00 €	152.50 €
Interne-Externé	1 140.00 €	443.48 €	379.92 €	316.60 €

Enseignement Facultatif ou Optionnel Équitation	Filière CGEA Toutes classes Filière Générale : Seconde Générale, Première STAV et Terminale STAV Filière BTS	300.00 €
Section Sportive Équitation		500.00 €
Assurance	Stage	7.00 €
Impression Pédagogique	Sauf classe de 3 ^{ème}	25.00 €

- ⇒ Ces tarifs sont susceptibles de varier pour l'année scolaire en cours. Les tarifs de restauration et d'hébergement sont proposés par le conseil d'administration de l'établissement et arrêtés ensuite par le Conseil Régional Occitanie.
- ⇒ Le choix d'adhésion ou non à la section sportive équitation devra être réalisé avant le :
le 23 septembre 2024